

Éléments relatifs à un parcours de scolarisation et/ou de formation : support de recueil d'informations

RÉEXAMEN

Date de dépôt du dossier à la MDPH : / /20 Pour l'année scolaire 20 /20
Identification
NOM et Prénom de l'élève : Date de naissance : / /
N° de dossier MDPH:
Nom et coordonnées de l'enseignant référent du secteur :
Établissement fréquenté : Classe fréquentée :
Établissement prévu à la prochaine rentrée:
Classe envisagée à la prochaine rentrée :
Points saillants liés à la scolarisation
Conditions actuelles de scolarisation (accompagnement ou aide spécifique, conditions matérielles, décloisonnement, autre(s) lieu(x) de prise en charge,):
non scolarisé actuellement actuellement scolarisé: dans un seul établissement dans plusieurs établissements
Établissement d'enseignement dans l'établissement scolaire de référence dans un établissement scolaire autre que l'établissement de référence
Autre type d'établissement dans un établissement médico-social dans un établissement sanitaire autre (préciser)
Évaluation de la scolarité scolarité ordinaire: acquisitions comparables en rythme et en contenu à la moyenne de la classe d'âge scolarité avec des aménagements permettant les acquisitions scolarité avec des aménagements, qui ne permet cependant pas d'accéder aux acquisitions constatées pour la moyenne de la classe d'âge





Observation de l'autonomie de l'élève

Facilitateurs actuellem	ent en place	!									
Relevant de la scolarisa PAI PPRE Aménagements péd préciser		ATSEM Aide de l'entourage (autres élèves dans l'établissement scolaire) Aide humaine individuelle Aide humaine mutualisée Infirmière Autre adulte : préciser	Matériel informa audiovisuel stand Mobilier et petits RASED SAPAD Autre: préciser	dard		ls		En complément de la scolarisation Accueil de jour Accueil temporaire CAMSP CMP /CMPP Matériel déficience auditive Matériel déficience visuelle SESSAD (préciser type)	Autre accompaç médico-social :	gnement	Service d'enseignement à domicile Soins en hospitalisation partielle / complète Soins en libéral (Kiné, orthophonie, suivi psychologique) Autre: préciser
	()	ACTIVITÉS Au regard de l'autonomie d'un élève du	même âge)	A	В	С	D	OBSTACLES À LA RÉALISATION	DE L'ACTIVITÉ	DE SU (Préciser nota	MENTAIRES DE L'ÉQUIPE IVI DE LA SCOLARISATION amment les points d'appui/grands dans lesquels l'élève se réalise)
	1.1 S'oriente	er dans le temps									
1.2 S'orienter dans l'espace											
	1.3 Fixer so										
Tâches et exigences	1.4 Mémori										
générales, relation		des décisions									
avec autrui	1.7 Gérer sa										
		er les règles de vie									
	1.9 Avoir de	es relations avec autrui conformes aux r	règles sociales								
		er son comportement dans ses relation									
		s transferts (ex : du fauteuil roulant à la c	chaise dans la classe)					Accessibilité du bâti : 🗌 oui 🔲 non	partielle		
Mobilité,		acer dans le logement, à l'extérieur de l'établissement scolaire)						Nature des difficultés rencontrées :			
manipulation	2.9 Utiliser	les transports en commun									
	2.14 Avoir d	es activités de motricité fine									
	2.15 Avoir u	ne coordination bi manuelle									
	3.2 Prendre	soin de son corps									
3.3 Assurer l'élimination et utiliser les toilettes											
Entretien personnel 3.4 S'habiller/se déshabiller											
3.5 Prendre ses repas (manger, boire)											
3.6 Prendre soin de sa santé											

«A» : activité réalisée seul, sans aide humaine et sans difficulté.

«B»: activité réalisée partiellement avec l'aide d'un tiers et/ou sur sollicitation et/ou avec une difficulté partielle.

«C» : activité réalisée avec l'aide répétée d'un tiers et/ou avec une surveillance continue et/ou avec une difficulté régulière.

«D»: activité non réalisée.



Observation de l'autonomie de l'élève (suite)

	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge)	A	В	С	D
	4.1 Parler				
Communication	4.2.2 Comprendre la parole en face à face				
Communication	4.5 Comprendre une phrase simple				
	4.7 Produire et recevoir des messages non verbaux				
	6.1 Lire				
	6.2 Écrire				
	6.3 Calculer				
	7.1 Apprendre à lire				
	7.2 Apprendre à écrire				
	7.3 Apprendre à calculer				
	7.4 Apprendre des techniques de communication				
	7.5 Apprendre les règles sociales de base				
Tâches et exigences	7.6 Respecter des règles de base				
en relation	7.6.3 Organiser son travail				
avec la scolarité	7.6.4 Contrôler son travail				
	7.6.5 Accepter des consignes				
	7.6.6 Suivre des consignes				
	7.6.9 Respecter les règles scolaires				
	7.7 S'installer dans la classe				
	7.8 Utiliser des supports pédagogiques				
	7.9 Utiliser du matériel adapté à son handicap				
	7.10 Prendre des notes				
	7.12 Participer à des sorties extra scolaires				

«A» : activité réalisée seul, sans aide humaine et sans difficulté.

«B»: activité réalisée partiellement avec l'aide d'un tiers et/ou sur sollicitation et/ou avec une difficulté partielle.

«C» : activité réalisée avec l'aide répétée d'un tiers et/ou avec une surveillance continue et/ou avec une difficulté régulière.

«D»: activité non réalisée.



	SI L'ÉLÈVE BÉNÉFICIE D'UNE AIDE HUMAINE, PRÉCISER SES MISSIONS :
	[1.1.2] S'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies
	[3.1] Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance du jeune et de l'environnement.
	[3.2] Favoriser la communication et les interactions entre le jeune et son environnement
Tâches et exigences	[3.3] Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit
générales, relation	[3.4] Favoriser la participation du jeune aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés
avec autrui	Précisions :
	[1.3.1] Aider à l'installation matérielle du jeune dans les lieux de vie considérés.
Mobilité,	[1.3.2] Permettre et faciliter les déplacements internes et externes du jeune (vers ses différents lieux de vie considérés, le cas échéant dans les transports utilisés) ainsi que les transferts.
manipulation	Précisions:
·	
	[1.1.1] Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé
	[1.1.2] S'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies
	[1.2.1] Aider à l'habillage et au déshabillage
Entrotion	[1.2.2] Aider à la toilette et aux soins d'hygiène de façon générale.
Entretien personnel	[1.2.3] Aider à la prise des repas. Veiller, si nécessaire, au respect du régime prescrit, à l'hydratation et à l'élimination.
	Précisions :
	[2.3] Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer
	[3.2] Favoriser la communication et les interactions entre le jeune et son environnement
Communication	Précisions:
	[1.3.1] Aider à l'installation matérielle du jeune dans les lieux de vie considérés.
	[2.1] Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences
	[2.2] Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités d'apprentissage, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps
	[2.3] Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer
	[2.4] Rappeler les règles d'activités dans les lieux de vie considérés
Tâches et exigences	[2.5] Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage en lien avec le professionnel par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés du jeune.
en relation avec la scolarité	[2.6] Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite par le professionnel.
	[2.7] Assister le jeune dans l'activité d'écriture, la prise de notes
	[2.8] Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation, lorsque la présence d'une tierce personne est requise.
	[3.3] Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit
	Précisions :



BILAN DES AMÉNAGEMENTS ET COMPENSATIONS ACTUELLEMENT EN PLACE En quoi les aménagements et compensations ont-ils facilité la scolarisation de l'élève et/ou permis d'augmenter la durée de scolarisation? Dans quels domaines les aménagements et compensations ont-ils fait progresser l'autonomie de l'élève? Axes travaillés depuis la mise en place des aménagements et compensations Axes à travailler dans le cadre d'un éventuel renouvellement des aménagements et compensations en place NATURE DES TROUBLES OU ATTEINTES (SI L'INFORMATION EST CONNUE ET PARTAGÉE) : troubles intellectuels et cognitifs troubles auditifs troubles moteurs troubles du psychisme troubles visuels plusieurs troubles associés troubles du langage et de la parole troubles viscéraux autres troubles Précisions éventuellement apportées par la famille (et à sa demande)



::
:
::
::
Fonction

En tant que de besoin, vous pouvez joindre tout document complémentaire.

